



# CATALOGUE DE FORMATION INTER ET INTRA

# 2019

**CENTRE RÉGIONAL D'ÉTUDES,  
D'ACTIONS ET D'INFORMATIONS  
EN FAVEUR DES PERSONNES  
EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ**



# PRESENTATION DES CREAI

## INFORMATION

Les CREAI diffusent à l'ensemble des acteurs, des éléments relatifs à la connaissance des établissements et services de la région, à la veille législative et documentaire relative au secteur, aux bonnes pratiques professionnelles

- Annuaires des établissements et services
- Sites internet :  
[www.creai-nantes.asso.fr](http://www.creai-nantes.asso.fr)  
[www.creai-bretagne.org](http://www.creai-bretagne.org)
- La lettre électronique mensuelle

## OBSERVATION / ETUDES

Les CREAI :

- participent et contribuent aux dispositifs d'observation mis en place au niveau de la région, comme la plateforme d'observation sociale.
- contribuent à la connaissance et l'évaluation des dispositifs et des réponses de droits communs ou innovants.
- réalisent des études au plan départemental et régional relatives à la connaissance des besoins et l'évolution des réponses (études CAMSP/CMPP, Etudes SESSAD, ESAT et SAMSAH pour le compte de l'ARS Pays de la Loire...) ou participent à des études nationales en lien avec l'ANCREAI et le réseau des CREAI pour la CNSA et la DGCS notamment (Habitat et Autisme, Etat des lieux des ressources Handicap rare..).
- participent à l'élaboration de diagnostics territoriaux pour le compte des collectivités territoriales ou de services déconcentrés de l'Etat.

- accompagnent les organismes gestionnaires d'établissements et services dans l'évaluation des besoins des publics qu'ils accompagnent et l'analyse des ressources de l'environnement pour structurer des réponses adaptées au sein de leur territoire.

## ANIMATION

Les CREAI organisent au sein de la région des espaces de réflexions professionnelles et intersectorielles.

Ces journées permettent aux professionnels de mieux appréhender les évolutions en cours dans le secteur et de participer à une réflexion collective sur les enjeux et l'évolution des politiques publiques et des pratiques professionnelles.

## FORMATION

Prenant appui sur sa fonction d'observation et d'analyse des besoins, les CREAI développent des actions de formation et d'appui méthodologique pour les établissements et services médico-sociaux.

Les formations sont adaptées aux besoins et contexte des établissements.

## CONSEIL TECHNIQUE

A partir d'une étude personnalisée des besoins, les CREAI réalisent des accompagnements permettant la réalisation de :

- démarches d'évaluation interne des établissements et services sociaux et médico-sociaux
- projets associatifs, projets d'établissements, projets de siège
- projets de coopération (GCSMS...)
- études-diagnostic
- aide au recrutement

# L'EDITO

**S** ERAFIN-PH, CPOM, RGPD, EPRD, ERRD, PPE, QVT, PHV, Point GIR.... Derrière ces sigles, se cachent de profondes transformations à l'œuvre dans les secteurs de l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité.

Afin d'accompagner les professionnels des établissements et services sociaux et médico-sociaux dans ce vent de réformes, les CREA1 Bretagne et Pays de la Loire font évoluer leur offre de formation pour répondre aux besoins des acteurs de terrain et des personnes en situation de vulnérabilité qu'ils accompagnent. Elle se fonde sur l'expertise, l'observation, l'analyse des besoins des personnes en situation de vulnérabilité et des réponses qui leur sont apportées, qui sont au cœur des missions des CREA1.

Au delà de l'organisation de formations en inter-établissement, les CREA1 Bretagne et Pays de la Loire peuvent également répondre à vos besoins de formation en « intra établissement ou service », ajustées aux caractéristiques de votre structure et à vos attentes.

Ce mode d'intervention est particulièrement adapté pour former un nombre important voire l'ensemble de l'équipe professionnelle ou des usagers.

Parmi les nouveautés du catalogue 2019, il vous est proposé une formation dispensée uniquement en intra à l'attention des usagers des établissements et services sociaux et médico-sociaux intitulée : « Surfer en toute sécurité sur Internet ».

Nous avons apporté un soin particulier à proposer une offre de formation la plus pertinente. Nous espérons que vous y trouverez l'appui qui vous sera utile pour accompagner la dynamique de changement au sein de vos établissements et services, au service des populations accueillies et/ou accompagnées.

N'hésitez cependant pas à nous contacter pour toute demande spécifique.

**Les équipes des CREA1  
Bretagne et Pays de la Loire**

# LES INTERVENANTS

## Marion BRANCOURT

---

Conseillère technique au CREAL de Bretagne, Marion BRANCOURT, accompagne les organismes gestionnaires et structures du secteur social et médico-social dans leurs démarches institutionnelles et dans le cadre d'évolutions de leur organisation. Elle anime des formations (notamment sur les thématiques de la qualité de vie au travail, de la vie intime, amoureuse et sexuelle, du vieillissement des personnes handicapées, des écrits professionnels,...) et élabore des journées d'études à l'attention des professionnels.

Diplômée d'un DESS en évaluation de projet (Université de Rennes II) et d'un certificat de compétences en ergonomie (CNAM Paris), elle a précédemment exercé dans un bureau d'études et de conseil spécialisé sur l'analyse de l'évolution des organisations et des conditions de travail, reconnu par un agrément délivré par le ministère du travail pour la réalisation d'expertises CHSCT.

## Claude BASSET

---

Directeur d'établissements et services relevant de l'Intervention Sociale, Claude BASSET propose des missions de conseil en matière de communication interne et externe aux cadres, notamment des établissements médico-sociaux. Facilitateur, animateur, rédacteur et photographe, il a exercé 7 ans comme journaliste indépendant en presse écrite et radiophonique. De formation initiale en communication institutionnelle et publicitaire, il a choisi de travailler plus de 20 ans en tant qu'éducateur spécialisé, chef de service puis responsable d'établissements dans les champs de la protection de l'enfance et du Handicap.

## Antoine FRAYSSE

---

Directeur du CREAL Pays de la Loire, Antoine FRAYSSE a préalablement exercé les fonctions de responsable du pôle médico-social au SYNERPA et de responsable des relations institutionnelles à la FEGAPEI. Titulaire d'un DEA en « Politiques comparées » et d'une maîtrise de droit public, il a participé à de nombreuses concertations nationales sur les grandes réformes du secteur médico-social depuis 2002. Il intervient plus particulièrement sur les évolutions des politiques publiques, de la tarification des établissements et services et de la contractualisation.

## Katy GIRAUD

---

Consultante dans le secteur médico-social, Katy GIRAUD a été formatrice au sein d'un cabinet de conseil spécialisé dans l'information, la formation et l'accompagnement des acteurs médico-sociaux puis responsable qualité d'une association oeuvrant dans le champ du handicap mental.

Titulaire d'un master « Gestion et économie des activités médico-sociales », Katy GIRAUD a réalisé de nombreuses missions de conseils et de formations auprès des professionnels du secteur social et médico-social. Elle intervient plus particulièrement sur les questions relatives à l'éthique et à la contractualisation avec les pouvoirs publics dans le cadre des CPOM.

## Valérie GUENOT

---

Conseillère technique au CREAL Pays de la Loire, Valérie GUENOT a été Responsable Qualité et Développement au sein d'une association pour personnes en situation de handicap et Inspectrice à la Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales, au sein du service social et médico-social.

Diplômée d'un master « Ingénierie et Gestion des Interventions Sociales et Médico-Sociales et d'une maîtrise de Sciences économiques, Valérie GUENOT a piloté la démarche qualité au sein de plusieurs structures, participé à la négociation de contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens ou encore contribué aux réponses aux appels à projets. Ses domaines d'intervention sont naturellement la qualité, les outils de la loi du 2 janvier 2002, les coopérations ou encore la méthodologie de projet.

## **Maître Elodie JEAN**

---

Avocate au Barreau de Nantes, Maître Elodie JEAN intervient en droit de la Santé et en Droit de l'Action sociale et de la famille auprès des établissements et services sociaux, médico-sociaux et sanitaires. Titulaire d'un DESS en droit de la santé et d'une maîtrise de droit social, ses domaines de compétences sont plus particulièrement le droit des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, le droit des patients et des usagers, les responsabilités des établissements et des professionnels de santé.

## **Rachelle LE DUFF**

---

Conseillère technique au CREAL de Bretagne, Rachelle LE DUFF accompagne les organismes gestionnaires et structures du secteur social, médico-social et santé mentale sur les pratiques professionnelles, sur les démarches institutionnelles et sur leurs coopérations intersectorielles. Parallèlement, elle anime des formations thématiques notamment sur l'évaluation des situations individuelles (handicap, protection de l'enfance, CHRS/SIAO) et sur les évolutions des politiques publiques. Elle élabore des journées d'étude.  
Diplômée du DESS « Progis » (méthodologie d'enquêtes en sciences sociales) de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble et d'une maîtrise de démographie, elle a exercé dans une société d'études-conseil et a développé les études qualitatives et quantitatives au sein du CREAL de Bretagne.

## **Claire MARTIN**

---

Conseillère technique au CREAL Pays de la Loire, Claire Martin accompagne les organismes gestionnaires et structures du secteur social et médico-sociale dans leurs démarches institutionnelles. Parallèlement, elle anime des formations auprès des personnes en situation de handicap. Elle réalise diverses études, notamment sur l'évaluation de dispositifs.  
Titulaire d'un master « sociologie-démographie », elle a précédemment exercé dans un bureau d'études en tant que chargée d'études socio-économiques.

## **Manon PRACA**

---

Conseillère technique au CREAL de Bretagne après avoir été conseillère technique au CREAL Centre-Val de Loire, Manon PRACA accompagne les organismes gestionnaires et structures du secteur social et médico-social dans leurs démarches institutionnelles (projets associatifs, projets d'établissement/de service, évaluations internes...). Parallèlement, elle anime des formations thématiques, notamment sur l'évaluation des situations individuelles, le projet personnalisé, les droits des usagers, la vie intime, amoureuse et sexuelle, et élabore des journées d'étude.  
Diplômée de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, elle a auparavant travaillé en tant que chargée de projets au sein d'un organisme de conseil et de formation à destination des associations et des porteurs de projets.

## **Maxime TROUVE**

---

Consultant dans le secteur médico-social, Maxime TROUVE a travaillé dans un des principaux cabinet d'audit en France puis a exercé les fonctions de contrôleur de gestion et de responsable administratif et financier dans différentes entreprises.  
Diplômé de l'Ecole Supérieure de Commerce de Toulouse, il a accompagné de nombreuses structures à réaliser et analyser leur Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses et leur Etat de Réalisation des Recettes et des Dépenses.

**Les CREAL peuvent faire appel à d'autres intervenants ou partenaires selon les thématiques.**

# Table des matières

## Formations proposées uniquement en INTRA

Surfer en toute sécurité sur Internet	9
Autres thématiques de formation proposées	10

## Formations proposées en INTER & INTRA

### 1/ ACCOMPAGNEMENTS ET PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Le circuit du médicament dans les établissements médico-sociaux	13
Accompagner les personnes handicapées vieillissantes (PHV) en établissement médico-social	14
Accompagner les personnes handicapées vieillissantes (PHV) à domicile	15
Elaborer et mettre en œuvre des projets personnalisés d'accompagnement en protection de l'enfance	16
Elaborer et mettre en œuvre des projets personnalisés d'accompagnement en EHPAD	17
La place des proches dans les EHPAD et la gestion des réclamations	18
Les nouveaux droits des personnes âgées accueillies en EHPAD	19
Prendre en compte la vie affective, intime et sexuelle des personnes en situation de handicap	20

## 2/ EVALUATION /QUALITÉ

Elaborer et faire vivre un plan d'amélioration continue de la qualité	22
Méthodologie de mise en œuvre d'une réflexion éthique dans le secteur social et médico-social	23
Mettre en place une démarche de qualité de vie au travail dans une structure sociale ou médico-sociale	24

## 3/ GOUVERNANCE

Mettre en oeuvre le règlement général relatif à la protection des données personnelles	26
Comprendre, analyser et exploiter les indicateurs dans une perspective de contractualisation	27
Méthodologie de négociation et mise en œuvre d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens dans le secteur du handicap	28
D'une logique de gestion budgétaire à une logique de gestion financière : SAVOIR ANALYSER UN BILAN ET UN COMPTE DE RESULTAT	29
D'une logique de gestion budgétaire à une logique de gestion financière : RENSEIGNER, COMPRENDRE ET ANALYSER SON EPRD	30
D'une logique de gestion budgétaire à une logique de gestion financière : RENSEIGNER, COMPRENDRE ET ANALYSER SON ERRD	31
La réforme de la tarification et de la contractualisation dans le secteur des EHPAD	32
Services à domicile : enjeux de la contractualisation pluriannuelle d'objectifs et de moyens et méthodologie de mise en oeuvre	33
Repenser sa communication	34

## 4 / EVOLUTION DES POLITIQUES PUBLIQUES

SERAFIN-PH : Comprendre et s'appropriier la nomenclature	36
Comprendre l'évolution des politiques publiques dans le secteur du handicap	37



# LES FORMATIONS



EN INTRA



# Surfer en toute sécurité sur Internet

## CONTEXTE

Internet et les réseaux sociaux sont de plus en plus utilisés par les personnes en situation de handicap.

Ces outils offrent en effet des possibilités multiples en matière de connaissance, d'information, de jeux, d'achat, de partage, de lien social... Néanmoins, ils peuvent également présenter des risques, : arnaques financières, téléchargements illégaux, atteintes à la vie privée...

Cette formation en facile à lire et à comprendre est destinée aux personnes en situation de handicap accompagnées dans des établissements ou services.

Elle a pour double objectif de rappeler les principes de bon usage de ces outils, mais aussi de sensibiliser aux risques qu'ils peuvent présenter.

### FORMATEURS

Antoine FRAYSSE, Directeur du CREAI Pays de la Loire  
Claire MARTIN, Conseillère technique au CREAI Pays de la Loire

### PUBLIC

Personnes en situation de handicap accueillies dans des établissements et services médico-sociaux

### LIEU

Nantes / Rennes

### FORMATION EN INTRA :

NOUS CONSULTER

## OBJECTIFS

- Surfer et chercher efficacement sur Internet en toute sécurité
- Utiliser les réseaux sociaux et protéger sa vie privée
- Echanger, télécharger, s'informer, acheter, jouer, discuter... dans le respect de la loi et des règles de sécurité.
- Comprendre sa responsabilité sur Internet
- Savoir agir en cas de problème

## CONTENU

- Internet : utilisations principales et dangers :
  - Messagerie, Recherches, Téléchargement, Achats en ligne, Cybercriminalité et « prédateurs » du net
- Réseaux sociaux, quelle utilisation ? quels dangers ?
  - Principaux réseaux sociaux,
  - Données personnelles, données d'autrui, partage
- Jeux en ligne, risques et limites
- Internet mobile
- Comment sécuriser son matériel informatique: ordinateur, tablette, smartphone
- Que faire en cas de problème ?
  - signalements, interlocuteurs, démarches possibles

## MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Echanges à partir des pratiques
- Retours d'expérience
- Présentation en facile à lire et à comprendre

# Thématiques de formations disponibles uniquement en intra

---

**A** titre d'exemple, le CREAI peut proposer des formations sur les thématiques suivantes :

## Etayage des pratiques professionnelles

- Promouvoir la bientraitance et la prévention des risques de maltraitance
- Construire des outils d'analyse des besoins des personnes accueillies ou accompagnées
- Adapter les projets et les pratiques aux besoins (handicap psychique, vieillissement des personnes en situation de handicap, handicaps associés..)
- Elaborer le projet d'établissement ou de service
- Connaître les outils d'évaluation partagée : le GEVA, le GEVA Sco
- S'approprier les recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM

## Les droits des usagers

- La relation et la place des familles et des aidants dans les projets
- La fonction d' élu au Conseil de la Vie Sociale
- Le dossier de l'usager : contenu, organisation, modalités d'accès
- Le partage d'informations - le secret professionnel

## Evaluation qualité

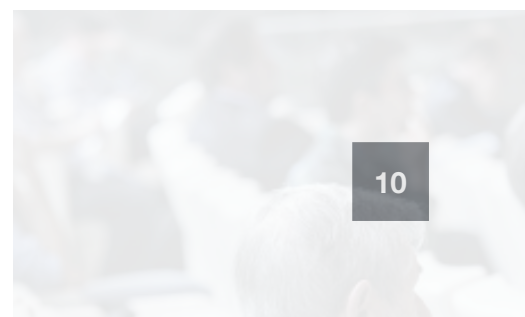
- Réaliser la démarche d'évaluation interne en établissement social et médico-social avec l'outil ARSENE
- Se préparer à l'évaluation externe : enjeux et méthodes
- Appréhender la gestion des risques dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux

## Gouvernance

- Mener des projets de coopération, de mutualisation : enjeux et outils
- Mettre en place les outils de la gouvernance associative : projet d'association, projet de siège, CPOM, document unique de délégation

## Evolution des politiques publiques

- S'approprier la réforme de la protection de l'enfance
- Accompagner l'évolution des projets et des pratiques face aux enjeux du secteur et des territoires





# LES FORMATIONS



EN INTER & INTRA

# 1 / ACCOMPAGNEMENTS ET PRATIQUES PROFESSIONNELLES

---

Le circuit du médicament dans les établissements médico-sociaux 13

---

Accompagner les personnes handicapées vieillissantes (PHV)  
en établissement médico-social 14

---

Accompagner les personnes handicapées vieillissantes (PHV)  
à domicile 15

---

Elaborer et mettre en œuvre des projets personnalisés d'accompagnement  
en protection de l'enfance 16

---

Elaborer et mettre en œuvre des projets personnalisés d'accompagnement  
en EHPAD 17

---

La place des proches dans les EHPAD et la gestion des réclamations 18

---

Les nouveaux droits des personnes âgées accueillies en EHPAD 19

---

Prendre en compte la vie affective, intime et sexuelle des personnes  
en situation de handicap 20

---

## 1/ ACCOMPAGNEMENTS ET PRATIQUES PROFESSIONNELLES

# Le circuit du médicament dans les établissements médico-sociaux

### CONTEXTE

La prise en charge médicamenteuse des personnes accueillies dans les établissements médico-sociaux est un enjeu incontournable de santé publique.

Afin d'éviter tout risque de iatrogénie, il est nécessaire de s'assurer que toutes les étapes du circuit du médicament sont bien respectées et que la répartition des tâches, rôles et missions de chacun, de la dispensation à l'administration du médicament sont bien respectées.

### OBJECTIFS

- Connaître les différentes étapes du circuit du médicament
- Connaître les obligations des établissements en matière de médicament
- Connaître les rôles, missions et responsabilités de tous les acteurs du circuit du médicament en établissement
- Connaître les différentes modalités d'approvisionnement de l'utilisateur

### CONTENU

- Le cadre légal et réglementaire du circuit du médicament
- Le circuit du médicament dans les établissements médico-sociaux : dispensation, distribution et administration : qui peut faire quoi ?
- Les responsabilités et les risques

### MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Echanges à partir des pratiques

#### FORMATEUR

Elodie JEAN, Avocate en droit de la santé, de l'action sociale et des familles – Nantes

#### PUBLIC

Directeurs Généraux, directeurs d'établissements, Directeurs adjoints, responsables juridiques, cadres de santé, infirmiers

#### LIEU

Nantes / Rennes

#### TARIFS EN INTER \*

Non Contribuant au CREAMI ..... 250€  
Contribuant Volontaire au CREAMI ..... 200€

#### TARIFS EN INTRA : NOUS CONSULTER

*\*Conditions d'annulation : en fonction du nombre de personnes inscrites, le CREAMI se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation .*

# Accompagner les personnes handicapées vieillissantes (PHV) en établissement médico-social

## CONTEXTE

La prise en compte du vieillissement des personnes en situation de handicap est une préoccupation de plus en plus importante pour les équipes et les aidants informels qui accompagnent ces personnes.

Prévenir les risques liés au vieillissement, repérer ses signes et ses effets, évaluer les besoins des personnes pour apporter les réponses adaptées, associer les personnes et leurs aidants informels, aménager les locaux, adapter l'organisation du travail et les pratiques : autant d'enjeux qui s'imposent aux professionnels dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue de la qualité de l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes.

### FORMATEUR

Marion BRANCOURT, Conseillère technique au CREAI de Bretagne

### PUBLIC

Professionnels d'EHPAD, d'Accueil de jour, de MAS, de FAM, de Foyer de vie

### LIEU

Nantes / Rennes

### TARIFS EN INTER \* (2 jours)

Non Contribuant au CREAI ..... 500€  
Contribuant Volontaire au CREAI ..... 400€

### TARIFS EN INTRA : NOUS CONSULTER

*\*Conditions d'annulation : en fonction du nombre de personnes inscrites, le CREAI se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation .*

## OBJECTIFS

- Approfondir les connaissances sur le vieillissement des personnes en situation de handicap
- S'approprier la Recommandation de Bonnes Pratiques Professionnelles de l'ANESM sur l'adaptation de l'intervention auprès des PHV (mars 2015)
- Accompagner les professionnels dans la prise en compte, dans leurs pratiques, des spécificités de l'intervention auprès des personnes vieillissantes en situation de handicap

## CONTENU

- L'approche du vieillissement des personnes handicapées (données épidémiologiques sur les effets du vieillissement chez les personnes en situation de handicap)
- Les spécificités des projets personnalisés d'accompagnement des PHV
- Les spécificités des projets d'établissements relatives à l'accompagnement des PHV (adaptation des locaux, des activités, du rythme de vie,...)
- Le travail en équipe
- La relation avec la famille et/ou les aidants informels
- L'inscription de l'établissement dans l'environnement et les relations partenariales

## MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques (sur la base des Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles de l'ANESM en vigueur et autres ressources)
- Témoignages (vidéos, autres professionnels ayant une expérience auprès de PHV)
- Illustrations pratiques
- Retours d'expérience à partir des contextes professionnels des participants

# Accompagner les personnes handicapées vieillissantes (PHV) à domicile

## CONTEXTE

La prise en compte du vieillissement des personnes en situation de handicap est une préoccupation de plus en plus importante pour les équipes et les aidants informels qui accompagnent ces personnes. Prévenir les risques liés au vieillissement, repérer ses signes et ses effets, évaluer les besoins des personnes pour apporter les réponses adaptées, associer les personnes et leurs aidants informels, aménager le lieu de vie, mettre en place un réseau de partenaires coordonnés, adapter sa pratique professionnelle : autant d'enjeux qui nécessitent pour les professionnels intervenant à domicile d'être outillés dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue de la qualité de l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes.

### FORMATEUR

Marion BRANCOURT, Conseillère technique au CREAL de Bretagne

### PUBLIC

Professionnels intervenant à domicile (SAAD, SSIAD PH,...)

### LIEU

Nantes / Rennes

### TARIFS EN INTER \*

Non Contribuant au CREAL ..... 250€  
Contribuant Volontaire au CREAL ..... 200€

### TARIFS EN INTRA : NOUS CONSULTER

*\*Conditions d'annulation : en fonction du nombre de personnes inscrites, le CREAL se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation .*

## OBJECTIFS

- Approfondir les connaissances sur le vieillissement des personnes en situation de handicap
- S'approprier la Recommandation de Bonnes Pratiques Professionnelles de la HAS sur l'adaptation de l'intervention auprès des PHV (mars 2015)
- Accompagner les professionnels dans la prise en compte, dans leurs pratiques, des spécificités de l'intervention à domicile auprès des personnes vieillissantes en situation de handicap

## CONTENU

- L'approche du vieillissement des personnes handicapées (données épidémiologiques sur les effets du vieillissement chez les personnes en situation de handicap)
- Les spécificités des interventions à domicile à destination des PHV (adaptation des lieux de vie, des activités, des rythmes de vie)
- La relation avec la famille et/ou les aidants informels
- Le travail en réseau / la coordination des acteurs

## MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques (sur la base des Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles de la HAS en vigueur et autres ressources)
- Illustrations pratiques
- Retours d'expérience à partir des contextes professionnels des participants

# Elaborer et mettre en oeuvre des projets personnalisés d'accompagnement en protection de l'enfance

## CONTEXTE

Dans le champ de la protection de l'enfance, le droit à l'individualisation de l'accompagnement se réfère d'une part à la loi 2002-2 (contrat de séjour / document individuel de prise en charge et projet personnalisé) et d'autre part aux lois 2007-293 et 2016-297 (projet pour l'enfant).

Les recommandations de bonnes pratiques récentes de l'ANESM et la démarche de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant viennent préciser les dimensions à prendre en compte dans l'évaluation des situations individuelles, étape préliminaire à l'identification des objectifs puis des modalités d'accompagnement ainsi que la démarche de « co-construction ».

### FORMATEUR

Séverine MAGRIS, Conseillère technique au CREAM Pays de la Loire

### PUBLIC

Professionnels intervenant en protection de l'enfance

### LIEU

Nantes / Rennes

### TARIFS EN INTER \*

Non Contribuant au CREAM ..... 250€  
Contribuant Volontaire au CREAM ..... 200€

TARIFS EN INTRA : NOUS CONSULTER

*\*Conditions d'annulation : en fonction du nombre de personnes inscrites, le CREAM se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation .*

## OBJECTIFS

- S'approprier la démarche d'élaboration, de suivi et d'évaluation d'un projet personnalisé et son articulation avec les différents outils introduits par la loi 2002-2 (contrat de séjour, projet d'établissement) et par les lois 2007-293 et 2016-297 (projet pour l'enfant).
- Mettre en œuvre les différentes étapes de la démarche projet (identification des besoins, recueil des attentes et avis des personnes, détermination des objectifs et des moyens d'accompagnement, mise en œuvre et évaluation)

## CONTENU

- Cadre législatif et réglementaire relatif au droit à l'individualisation de l'accompagnement : loi 2002-2 et décrets liés (contrat de séjour/DIPC; projet d'accompagnement) ; lois 2007-293 et 2016-297 et ses décrets (projet pour l'enfant).
- Repère sur la méthodologie de la démarche projet: identification des besoins, recueil des attentes et avis des personnes, détermination des objectifs et des moyens d'accompagnement, modalités d'évaluation
- Points de repères sur les besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance
- Points de repères issus des recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM et en particulier :
  - « Les attentes de la personne et le projet personnalisé »
  - « L'évaluation interdisciplinaire de la situation du mineur/jeune majeur en cours de mesure »
  - « Prendre en compte la santé des mineurs/jeunes majeurs dans le cadre des établissements/services de la protection de l'enfance et/ou mettant en œuvre des mesures éducatives »
  - « Concilier vie en collectivité et personnalisation de l'accueil et de l'accompagnement »

## MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Cas pratiques
- Retours d'expérience



# Elaborer et mettre en oeuvre des projets personnalisés d'accompagnement en EHPAD

### CONTEXTE

L'individualisation de l'accueil et de l'accompagnement constitue un des droits fondamentaux des personnes accompagnées par les établissements et services sociaux et médico-sociaux, dont les EHPAD. Ce droit se traduit par l'élaboration d'un contrat de séjour ou d'un document individuel de prise en charge lors de l'admission, puis par l'élaboration d'un projet personnalisé d'accompagnement.

Le projet personnalisé se construit via une «démarche dynamique, une co-construction» entre les différents acteurs, tant pour la phase d'évaluation de la situation, que pour la phase d'identification des objectifs et des modalités d'accompagnement.

#### FORMATEUR

Rachelle LE DUFF, Conseillère technique au CREAM de Bretagne  
Antoine FRAYSSE, Directeur du CREAM Pays de la Loire

#### PUBLIC

Professionnels exerçant en EHPAD  
Représentants des usagers

#### LIEU

Nantes

#### TARIFS EN INTER \*

Non Contribuant au CREAM ..... 250€  
Contribuant Volontaire au CREAM ..... 200€

#### TARIFS EN INTRA : NOUS CONSULTER

*\*Conditions d'annulation : en fonction du nombre de personnes inscrites, le CREAM se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation .*

### OBJECTIFS

- S'approprier la démarche d'élaboration, de suivi et d'évaluation d'un projet personnalisé et son articulation avec les différents outils introduits par la loi 2002-2 (contrat de séjour, projet d'établissement)
- Identifier et mettre en œuvre les différentes étapes de la démarche projets (identification des besoins, recueil des attentes et souhaits des personnes, déterminations des objectifs et des moyens d'accompagnement, indicateurs et critères d'évaluation)
- Questionner la pratique d'élaboration et d'animation des projets personnalisés au regard des recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM/HAS

### CONTENU

- Cadre législatif et réglementaire relatif au droit à l'individualisation de l'accompagnement : loi 2002-2 et décrets liés (contrat de séjour/DIPC ; projet d'accompagnement)
- Points de repères issus des recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM/HAS
- Les étapes d'élaboration du projet personnalisé d'accompagnement : recueil des attentes et évaluation des besoins des personnes et de leur proche, évaluation pluridisciplinaire, place des proches, définition des objectifs et des moyens
- Mettre en œuvre les projets personnalisés : pratiques et outils

### MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Cas pratiques
- Retours d'expérience

# La place des proches dans les EHPAD et la gestion des réclamations

## CONTEXTE

Les proches de la personne âgée accompagnée dans un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes doivent avoir toute leur place dans la définition du projet personnel d'accompagnement et dans sa mise en œuvre.

Cette place des proches dans le projet d'accompagnement peut se traduire par des réclamations dont il convient de tenir compte pour améliorer la qualité d'accompagnement des résidents.

Cependant, elle ne doit pas avoir pour conséquence d'interférer dans la bonne organisation de la structure.

### FORMATEUR

Elodie JEAN, Avocate en droit de la santé, de l'action sociale et des familles – Nantes

### PUBLIC

Directeurs Généraux, directeurs d'établissements, Directeurs adjoints, responsables juridiques, responsables qualité, Cadre de santé des EHPAD

### LIEU

Nantes / Rennes

### TARIFS EN INTER \*

Non Contribuant au CREAMI ..... 250€  
Contribuant Volontaire au CREAMI ..... 200€

**TARIFS EN INTRA : NOUS CONSULTER**

*\*Conditions d'annulation : en fonction du nombre de personnes inscrites, le CREAMI se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation .*

## OBJECTIFS

- Connaître les droits des proches aidants et les modalités de leur participation à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet personnel d'accompagnement
- Savoir associer les proches aidants aux décisions relatives à l'accompagnement des résidents
- Gérer les réclamations et les utiliser dans un processus d'amélioration continue de la qualité

## CONTENU

- La place de la famille, des proches et des aidants dans l'organisation de la prise en charge du résident
- Les différentes mesures de protection juridique et leurs conséquences sur la place du mandataire familial
- Rôle et mission de la personne de confiance
- Responsabilités et rôles des professionnels : directeur, médecin, équipe soignante
- Enjeux et place de la gestion des plaintes et incidents dans le contexte réglementaire et des recommandations (HAS, ANESM)
- La procédure de signalement des événements indésirables
- Les réclamations : un outil au service de l'amélioration continue de la qualité

## MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Echanges à partir des pratiques

# Les nouveaux droits des personnes âgées accueillies en EHPAD

### CONTEXTE

Personne de confiance, encadrement de la liberté d'aller et venir, recherche du consentement, renforcement des droits du consommateur, partage d'informations en santé...

Les lois d'adaptation de la société au vieillissement, de modernisation de notre système de santé et sur la consommation ont renforcé les droits de la personne âgée, tout particulièrement dans les Etablissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes.

Ces évolutions récentes nécessitent de repenser les procédures d'admission des personnes âgées et de modifier les documents contractuels en EHPAD.

#### **FORMATEUR**

**Antoine FRAYSSE, Directeur du CREAI Pays de Loire**

#### **PUBLIC**

**Directeurs Généraux, directeurs d'établissements, Directeurs adjoints, responsables juridiques, cadre de santé**

#### **LIEU**

Nantes / Rennes

#### **TARIFS EN INTER \***

Non Contribuant au CREAI ..... 250€  
Contribuant Volontaire au CREAI ..... 200€

#### **TARIFS EN INTRA : NOUS CONSULTER**

*\*Conditions d'annulation : en fonction du nombre de personnes inscrites, le CREAI se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation .*

### OBJECTIFS

- Connaître les nouveaux droits de la personne âgée
- Adapter les procédures d'admission en EHPAD à la nouvelle réglementation
- Mettre en conformité le règlement de fonctionnement et les contrats de séjour des EHPAD à ces nouveaux droits

### CONTENU

- Connaître les nouveaux droits issus de la loi d'adaptation de la société au vieillissement : la personne de confiance, les modalités de rupture du contrat de séjour, l'annexe au contrat de séjour relative à la liberté d'aller et venir, le signalement des actes indésirables...
- Connaître les nouveaux droits issus de la loi de modernisation de notre système de santé: le partage d'information, l'action de groupe en santé,
- Connaître les nouveaux droits issus de la loi sur la consommation : le médiateur à la consommation, l'action de groupe, l'état des lieux d'entrée et de sortie
- Faire évoluer la procédure d'admission des personnes âgées pour respecter le corpus réglementaire
- Les nouvelles clauses à intégrer au contrat de séjour et les modifications à apporter au règlement de fonctionnement

### MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Echanges à partir de pratiques

## 1/ ACCOMPAGNEMENTS ET PRATIQUES PROFESSIONNELLES

# Prendre en compte la vie affective, intime et sexuelle des personnes en situation de handicap

### CONTEXTE

L'existence et la légitimité d'une vie affective, intime et sexuelle des personnes handicapées (jeunes et adultes) accueillies dans les structures médico-sociales sont aujourd'hui admises, notamment en lien avec :

- le rappel par la loi 2002-2 du droit des personnes à la vie privée et le développement, d'une façon générale, de conceptions plus attentives aux libertés individuelles,
- le développement des revendications des associations d'usagers,
- l'évolution des positions des familles...

Néanmoins, la prise en compte de cette réalité soulève des questions cliniques, juridiques, éthiques et pratiques.

#### FORMATEUR

Manon PRACA ou Marion BRANCOURT,  
Conseillères techniques au CREAI de Bretagne

#### PUBLIC

Directeurs d'établissements et services,  
Cadres, professionnels de terrain

#### LIEU

Nantes / Rennes

#### TARIFS EN INTER \* (2 jours)

Non Contribuant au CREAI ..... 500€  
Contribuant Volontaire au CREAI ..... 400€

#### TARIFS EN INTRA : NOUS CONSULTER

*\*Conditions d'annulation : en fonction du nombre de personnes inscrites, le CREAI se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation .*

### OBJECTIFS

- Faire évoluer les représentations individuelles
- Permettre aux professionnels :
  - d'acquérir des repères juridiques, éthiques et cliniques partagés
  - de gagner en aisance pour intervenir de manière appropriée dans un domaine intime et délicat,
  - de passer d'une logique de réaction à des situations à une logique d'analyse des besoins et d'élaboration de réponses d'accompagnement adaptées à la singularité des situations
- Transmettre des savoirs et savoir-faire adaptés en matière d'éducation à la sexualité et prévention des risques afférents.

### CONTENU

- Travail autour des représentations sur la question de la vie affective, intime et sexuelle des personnes en situation de handicap
- Apports théoriques sur les aspects psycho-sociaux de la vie affective, intime et sexuelle des personnes en situation de handicap : la construction et la manifestation de la vie intime, amoureuse et sexuelle
- Les problèmes spécifiques liés aux particularités de l'accueil et/ou de l'intervention (établissement, domicile)
- Apports juridiques sur les droits concernant la vie affective, intime et sexuelle : les droits et libertés fondamentaux des personnes vulnérables, les spécificités pour les mineurs et les personnes protégées, la question du consentement, les infractions sexuelles
- L'éducation sexuelle adaptée (outils existants, partenaires locaux, etc.)

### MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Echanges à partir des pratiques
- Travail de réflexion et d'analyse autour de situations concrètes amenées par les professionnels et l'intervenant
- Travail en sous-groupes sur les outils de la loi 2002-2
- Echanges à partir de documents vidéo
- Présentation d'outils pédagogiques

## 2 / EVALUATION QUALITÉ

---

Elaborer et faire vivre un plan d'amélioration continue de la qualité 22

---

Méthodologie de mise en oeuvre d'une réflexion éthique dans le secteur social et médico-social 23

---

Mettre en place une démarche de qualité de vie au travail dans une structure sociale ou médico-sociale 24

---

# Elaborer et faire vivre un plan d'amélioration continue de la qualité

## CONTEXTE

Les établissements et services mènent à intervalles réguliers différentes démarches institutionnelles qui permettent de mettre en évidence les points à travailler afin d'améliorer la qualité de l'accompagnement proposé.

Les objectifs / préconisations identifiés suite aux évaluations internes et externes, aux élaborations et actualisations du projet d'établissement, aux audits, inspections, chantiers spécifiques éventuels, doivent ensuite alimenter un plan d'amélioration unique et continu.

L'enjeu de cette formation est à la fois d'appuyer les cadres dans l'élaboration du document « plan d'amélioration » et dans la définition de modalités de pilotage et de communication permettant de le faire vivre en interne.

### **FORMATEUR**

Manon PRACA, Conseillère technique au CREAL de Bretagne

### **PUBLIC**

Directeurs d'établissements et services, cadres intermédiaires

### **LIEU**

Nantes / Rennes

### **TARIFS EN INTER \* (2 jours)**

Non Contribuant au CREAL ..... 500€  
Contribuant Volontaire au CREAL ..... 400€

### **TARIFS EN INTRA : NOUS CONSULTER**

*\*Conditions d'annulation : en fonction du nombre de personnes inscrites, le CREAL se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation .*

## OBJECTIFS

- Permettre aux directeurs et cadres intermédiaires de :
  - Structurer un plan d'amélioration unique à partir des préconisations et objectifs de travail issus des différentes démarches institutionnelles
  - Décliner les préconisations / objectifs en fiches-actions
  - Mettre en place des modalités de pilotage et de suivi de la mise en œuvre de ce plan d'amélioration
  - Mettre en place des modalités de communication afin de faire vivre la démarche d'amélioration continue de la qualité auprès de l'en-semble des équipes

## CONTENU

- Apports sur les notions :
  - Objectifs stratégiques, objectifs opérationnels, moyens
  - Indicateurs
- Apports méthodologiques sur :
  - La structuration du plan d'amélioration
  - La priorisation et la programmation des actions
  - L'élaboration des fiches actions
  - la répartition des responsabilités entre les acteurs
  - La mise en place de modalités de pilotage et de suivi du plan d'amélioration
  - la mise en place de modalités de communication auprès des équipes

## MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques ( en particulier sur la base du Guide «ESSMS : valorisez les résultats de vos évaluations» et des Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles de l'ANESM en vigueur)
- Illustrations pratiques

# Méthodologie de mise en œuvre d'une réflexion éthique dans le secteur social et médico-social

## CONTEXTE

Les équipes, les familles et les personnes accompagnées peuvent être confrontées à des situations complexes, des questionnements difficiles ou des sujets sensibles qui interrogent ou divisent. Aucune solution ne semble alors bonne ou mauvaise et aucune procédure ne peut être appliquée.

La réflexion éthique est une nouvelle opportunité de confronter différents points de vue, d'apporter des éclairages juridiques, sociaux, philosophiques pour soutenir les pratiques.

### FORMATEUR

Katy GIRAUD, Consultante et animatrice de deux Collèges de réflexion éthique dans des établissements médico-sociaux

### PUBLIC

Professionnels concernés par la création, l'animation ou la participation à une instance de réflexion éthique.

### LIEU

Nantes / Rennes

### TARIFS EN INTER \*

Non Contribuant au CREAI ..... 250€  
Contribuant Volontaire au CREAI ..... 200€

TARIFS EN INTRA : NOUS CONSULTER

*\*Conditions d'annulation : en fonction du nombre de personnes inscrites, le CREAI se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation .*

## OBJECTIFS

- Appréhender les différentes définitions et approches de l'éthique
- Maîtriser la Recommandation de Bonnes Pratiques Professionnelles de l'ANESM en matière de réflexion éthique
- Comprendre les enjeux d'une telle démarche
- Mesurer les atouts et les limites des différents modèles de mise en œuvre d'un espace de réflexion éthique dans un établissement médico-social
- Maîtriser les outils de communication des travaux de réflexion éthique

## CONTENU

- Les principes fondamentaux de la réflexion éthique
- Les recommandations de bonnes pratiques en vigueur
- La mise en œuvre d'une instance de réflexion éthique
- Les modalités pratiques de fonctionnement d'un comité éthique : exemples, atouts et limites de différents modèles envisageables
- Quelques exemples de thématiques à traiter
- Le travail de réflexion et d'élaboration des écrits
- Les modalités de communication à favoriser

## MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Illustrations pratiques
- Retours d'expérience

## 2/ EVALUATION QUALITE

# Mettre en place une démarche de qualité de vie au travail dans une structure sociale ou médico-sociale

### CONTEXTE

Le secteur social et médico-social est engagé dans des transformations structurantes traduisant notamment une évolution de la demande sociale sur la place des personnes en situation de vulnérabilité et les nécessaires ajustements d'offre de services.

Ces bouleversements engagent autant la responsabilité des organismes gestionnaires que celle des professionnels chargés d'accompagner les personnes. Dans ce contexte, engager une démarche de qualité de vie au travail (QVT) apparaît un levier d'action de l'encadrement pour prévenir les risques psychosociaux et par répercussion améliorer la qualité du service rendu aux personnes accompagnées.

#### **FORMATEUR**

Marion BRANCOURT, Conseillère technique au CREAL de Bretagne

#### **PUBLIC**

Directions, responsables d'encadrement, représentants du personnel

#### **LIEU**

Nantes / Rennes

#### **TARIFS EN INTER \* (2 jours à distance)**

Non Contribuant au CREAL ..... 500€  
Contribuant Volontaire au CREAL ..... 400€

#### **TARIFS EN INTRA : NOUS CONSULTER**

*\*Conditions d'annulation : en fonction du nombre de personnes inscrites, le CREAL se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation .*

### OBJECTIFS

- Comprendre les repères et les enjeux de la QVT
- Savoir identifier les facteurs de risques et d'opportunités pour améliorer la qualité de vie au travail
- Prévenir les risques professionnels et améliorer la performance des établissements
- Diffuser une culture de la qualité de vie au travail au travers d'outils managériaux (l'entretien professionnel, les espaces de discussion sur le travail,...) et de suivi des conditions de travail (bilan social, Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels,...)

### CONTENU

- Définition et repères réglementaires : évolution, registres d'action et enjeux
- Diagnostic de la qualité de vie au travail : outils et méthodes d'analyse
- Conditions et modalités d'engagement d'une démarche QVT
- Pérennisation de la démarche

### MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Cas pratiques
- Retours d'expérience à partir des contextes professionnels des participants



## 3 / GOUVERNANCE

---

Mettre en oeuvre le règlement général relatif à la protection des données personnelles	26
.....	
Comprendre, analyser et exploiter les indicateurs dans une perspective de contractualisation	27
.....	
Méthodologie de négociation et mise en œuvre d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens dans le secteur du handicap	28
.....	
D'une logique de gestion budgétaire à une logique de gestion financière : SAVOIR ANALYSER UN BILAN ET UN COMPTE DE RESULTAT	29
.....	
D'une logique de gestion budgétaire à une logique de gestion financière : RENSEIGNER, COMPRENDRE ET ANALYSER SON EPRD	30
.....	
D'une logique de gestion budgétaire à une logique de gestion financière : RENSEIGNER, COMPRENDRE ET ANALYSER SON ERRD	31
.....	
La réforme de la tarification et de la contractualisation dans le secteur des EHPAD	32
.....	
Services à domicile : enjeux de la contractualisation pluriannuelle d'objectifs et de moyens et méthodologie de mise en oeuvre	33
.....	
Repenser sa communication	33
.....	

# Mettre en oeuvre le règlement général relatif à la protection des données personnelles

## CONTEXTE

L'entrée en vigueur, le 25 mai 2018, du Règlement Européen relatif à la protection des données a profondément modifié le droit applicable.

D'une logique de contrôle a priori, ce Règlement introduit une logique de responsabilisation des acteurs.

Dans le secteur social et médico-social, l'enjeu est double dans la mesure où les obligations doivent être pensées au regard des données personnelles des usagers mais aussi vis-à-vis des salariés des établissements et services.

Il a également pour conséquence de conduire les professionnels à s'interroger sur les données personnelles strictement nécessaire à l'accompagnement.

### FORMATEUR

Antoine FRAYSSE, Directeur du CREAI de Pays de la Loire

### PUBLIC

Directeurs d'associations, d'établissements et services, Délégué à la Protection des Données des Structures

### LIEU

Nantes / Rennes

### TARIFS EN INTER (2 jours) \*

Non Contribuant au CREAI ..... 500€

Contribuant Volontaire au CREAI ..... 400€

**TARIFS EN INTRA : NOUS CONSULTER**

*\*Conditions d'annulation : en fonction du nombre de personnes inscrites, le CREAI se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation .*

## OBJECTIFS

- Comprendre les fondamentaux du Règlement Général relatif à la Protection des Données dans le secteur social et médico-social (contexte, enjeux, notions essentielles, impacts...)
- Mettre en œuvre un plan d'action pour une mise en conformité :
  - Cartographier les traitements de données personnelles de la structure
  - Réaliser la procédure de traitement de la donnée personnelle / sensible (de son recueil à sa suppression)
  - Déterminer la méthodologie de réalisation du registre des traitements
  - Assurer le suivi de la démarche dans le temps
  - Savoir articuler démarche RGPD et prestation informatique (impacts sur le système d'information et sur la sécurité informatique)

## CONTENU

- Définition des termes et concept entourant la protection des données
- La nouvelle législation de protection des données sur le territoire national
- Appropriation des outils de mise en œuvre et en conformité de protection des données dans la structure
- La sécurisation des données personnelles : articulation entre les exigences du règlement européen, les exigences et contraintes de fonctionnement dans la structure et les prestations informatiques
- Assurer le suivi de la politique de protection des données dans la structure

## MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Analyse des outils existants
- Exercices pratiques

# Comprendre, analyser et exploiter les indicateurs dans une perspective de contractualisation

## CONTEXTE

Chaque année, les établissements sociaux et médico-sociaux doivent renseigner les tableaux de bord de la performance de l'ANAP, devenus obligatoires. Le suivi des programmes d'amélioration de la qualité impose lui aussi de mesurer des indicateurs de progrès.

Enfin, les fiches « objectifs » négociées dans le cadre des CPOM se voient également dotées d'indicateurs de suivi qui serviront de base au dialogue de gestion. Indispensables outils de pilotage et d'analyse, ces indicateurs doivent donc être sélectionnés et construits avec soin.

### FORMATEUR

Katy GIRAUD, Consultante

### PUBLIC

Professionnels ayant à mettre en place et/ou renseigner des indicateurs, notamment dans le cadre de l'élaboration et du suivi du CPOM.

### LIEU

Nantes / Rennes

### TARIFS EN INTER

Non Contribuant au CREAI ..... 250€

Contribuant Volontaire au CREAI ..... 200€

TARIFS EN INTRA : NOUS CONSULTER

## OBJECTIFS

- Comprendre l'intérêt des indicateurs
- Connaître les indicateurs de l'ANAP et les autres principaux indicateurs du secteur médico-social
- Etre en mesure d'élaborer une fiche objectif d'un CPOM
- Savoir construire et utiliser un indicateur

## CONTENU

- La performance dans le secteur médico-social: contexte et enjeux
- La construction d'un indicateur et le choix d'une cible : éléments théoriques
- Les indicateurs existants dans le secteur médico-social : décryptage et pertinence
- Cas pratique : construire une «fiche-objectif» et choisir des indicateurs dans le cadre de la préparation de votre CPOM

## MODALITES PEDAGOGIQUES

- Mise en perspective et retours d'expériences
- Apports théoriques
- Cas pratiques à partir des principales thématiques des CPOM et des éléments apportés par les participants
- Echanges à partir des pratiques
- Remise de documentation
- Etude de différents modèles de «fiche objectif»

*\*Conditions d'annulation : en fonction du nombre de personnes inscrites, le CREAI se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation .*

# Méthodologie de négociation et mise en œuvre d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens dans le secteur du handicap

## CONTEXTE

Les lois de financement de la sécurité sociale pour 2016 et 2017 prévoient la signature obligatoire d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM), dans un délai de 6 ans, pour tous les établissements et services relevant, en tout ou partie, d'un financement de l'Agence Régionale de Santé.

Ce déploiement des CPOM va profondément modifier les relations entre les gestionnaires des structures et les autorités de tarification et de contrôle par la définition d'objectifs d'évolution de l'offre, de la qualité d'accompagnement et l'attribution de dotations financières en conséquence.

### FORMATEUR

Valérie GUENOT, Conseillère technique au CREA I Pays de la Loire

### PUBLIC

Directeurs Généraux, directeurs d'établissements, Directeurs adjoints, responsables juridiques, responsables qualité

### LIEU

Nantes / Rennes

### TARIFS EN INTER \*

Non Contribuant au CREA I ..... 250€  
Contribuant Volontaire au CREA I ..... 200€

TARIFS EN INTRA : NOUS CONSULTER

## OBJECTIFS

- Savoir préparer un état des lieux préalable à la négociation
- Définir les objectifs stratégiques de l'organisme gestionnaire
- Négocier des objectifs partagés avec les autorités de tarification et de contrôle
- La négociation budgétaire : l'allocation de moyens au service d'objectifs d'accompagnement
- Le suivi du CPOM : les tableaux de bord et indicateurs

## CONTENU

- La réglementation applicable aux CPOM
- L'organisation de la structure en mode projet
- Le diagnostic préalable : une étape incontournable préalable à toute entrée en négociation
- La définition des objectifs et leur articulation avec les démarches qualité
- La négociation : priorisation des objectifs et définition des moyens de leur réalisation
- Les outils de suivi de la mise en œuvre du CPOM

## MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Echanges à partir des pratiques

*\*Conditions d'annulation : en fonction du nombre de personnes inscrites, le CREA I se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation .*

## 3/ GOUVERNANCE

# D'une logique de gestion budgétaire à une logique de gestion financière :

## SAVOIR ANALYSER UN BILAN ET UN COMPTE DE RESULTAT

### CONTEXTE

La réforme de la tarification et l'arrivée des EPRD/ERRD constitue une nouvelle approche budgétaire pour les gestionnaires, depuis une logique budgétaire vers une véritable analyse financière de la situation de l'établissement. Cette (r)évolution exige de nouvelles compétences. En premier lieu: savoir lire et comprendre les éléments financiers du compte de résultat et du bilan de votre établissement.

Cette journée vous permettra de maîtriser les fondamentaux de l'analyse financière, appliquée au secteur médico-social.

#### FORMATEUR

Maxime TROUVE, Consultant dans le secteur médico- social

#### PUBLIC

Professionnels ayant à renseigner et analyser l'EPRD et l'ERRD

#### LIEU

Nantes / Rennes

#### TARIFS EN INTER \*

Non Contribuant au CREAL ..... 250€  
Contribuant Volontaire au CREAL ..... 200€

TARIFS EN INTRA : NOUS CONSULTER

*\*Conditions d'annulation : en fonction du nombre de personnes inscrites, le CREAL se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation .*

### OBJECTIFS

- Savoir lire et analyser un bilan
- Savoir lire et analyser un compte de résultat
- Connaître les principaux indicateurs financiers
- Elaborer et argumenter l'analyse financière d'un établissement médico-social

### CONTENU

- Comment lire un bilan comptable ?
  - L'actif immobilisé et l'actif circulant
  - Les fonds propres et l'actif circulant
  - Les notions de FRNG et de BFR
  - Cas pratique et illustrations sur un bilan arrêté au 31/12/N
- Comment lire un compte de résultat ?
  - Quelles sont les recettes d'exploitation à analyser en priorité ?
  - Quelles sont les charges d'exploitation à analyser en priorité ?
  - Comment interpréter la marge d'exploitation, la valeur ajoutée, l'EBE et le résultat d'exploitation ?
  - Cas pratique et illustrations sur un compte de résultat au 31/12/N
- Où aller chercher les informations essentielles dans un bilan et un compte de résultat ?

### MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Cas pratiques
- Retours d'expérience

# D'une logique de gestion budgétaire à une logique de gestion financière :

## RENSEIGNER, COMPRENDRE ET ANALYSER SON EPRD

### CONTEXTE

Outre la nouvelle présentation du cadre normalisé, l'Etat de Prévision des Recettes et des Dépenses (EPRD) constitue une évolution en matière d'élaboration et d'analyse des prévisions budgétaires. Véritable feuille de route de l'établissement, l'EPRD doit valoriser les choix du gestionnaire au regard des ressources qui lui ont été allouées et estimer les modalités de répartition de ses dépenses. L'élaboration d'un EPRD constitue donc un exercice de style, permettant d'appliquer concrètement les principes de la tarification à la ressource.

#### FORMATEUR

Maxime TROUVE, Consultant dans le secteur médico- social

#### PUBLIC

Professionnels ayant à renseigner et analyser l'EPRD et l'ERRD

#### LIEU

Nantes / Rennes

#### TARIFS EN INTER \*

Non Contribuant au CREAL ..... 250€  
Contribuant Volontaire au CREAL ..... 200€

TARIFS EN INTRA : NOUS CONSULTER

*\*Conditions d'annulation : en fonction du nombre de personnes inscrites, le CREAL se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation .*

### OBJECTIFS

- Comprendre la logique de la tarification à la ressource
- Connaître le nouveau calendrier des obligations budgétaires
- Savoir lire les notifications de ressources préalables à l'élaboration de l'EPRD
- Savoir renseigner les tableaux et annexes constituant l'EPRD
- Savoir rédiger son rapport financier
- Connaître la procédure d'approbation d'un EPRD

### CONTENU

- Les principes généraux de l'EPRD : établissements concernés, calendrier, références réglementaires
- Les modalités d'élaboration et d'analyse de l'EPRD
  - Le cadre normalisé de l'EPRD
  - Les informations à trouver et à analyser dans les tableaux et annexes de l'EPRD
  - Les critères d'approbation ou de refus de l'EPRD
  - Le calcul et l'analyse des ratios financiers dans le cadre de l'EPRD (CAF, FRNG, FRI, FRE, BFR)
  - Cas pratique et illustrations
- Les annexes de l'EPRD : activité, effectifs et rapport financier
  - L'élaboration et l'analyse des annexes concernant l'activité et les effectifs
  - Les obligations et l'analyse du rapport financier
  - Les éléments obligatoires à retrouver dans l'EPRD
  - Cas pratique et illustration
- Le dépôt de l'EPRD sur la plate-forme de la CNSA

### MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Cas pratiques
- Retours d'expérience

## D'une logique de gestion budgétaire à une logique de gestion financière :

### RENSEIGNER, COMPRENDRE ET ANALYSER SON ERRD

#### CONTEXTE

Remplaçant le compte administratif, l'Etat de Réalisation des Recettes et des Dépenses (ERRD) vient concrétiser les nouvelles compétences attendues chez les gestionnaires.

Il s'agit en effet de constater le résultat réalisé au cours de l'exercice mais aussi, et c'est nouveau, d'argumenter les arbitrages réalisés en matière d'utilisation et d'optimisation des ressources.

L'argumentation de l'affectation du résultat doit également être réalisée au regard de l'analyse financière que le gestionnaire doit être en mesure de porter sur son établissement pour les 5 années suivantes. Les enjeux sont donc nombreux autour de cet ERRD !

#### FORMATEUR

Maxime TROUVE, Consultant dans le secteur médico- social

#### PUBLIC

Professionnels ayant à renseigner et analyser l'ERRD et l'ERRD

#### LIEU

Nantes / Rennes

#### TARIFS EN INTER \*

Non Contribuant au CREAL ..... 250€  
Contribuant Volontaire au CREAL ..... 200€

TARIFS EN INTRA : NOUS CONSULTER

*\*Conditions d'annulation : en fonction du nombre de personnes inscrites, le CREAL se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation .*

#### OBJECTIFS

- Comprendre la logique de la tarification à la ressource
- Connaître le nouveau calendrier des obligations budgétaires
- Savoir renseigner les tableaux et annexes constituant l'ERRD
- Savoir rédiger le rapport financier de l'ERRD
- Maîtriser le calcul et l'analyse des ratios financiers (CAF, FR, BFR, Trésorerie)
- Optimiser la présentation de l'ERRD et de son résultat

#### CONTENU

- Les principes généraux de l'ERRD : établissements concernés, calendrier, références réglementaires
- Comment renseigner son ERRD ?
  - Où trouver les informations financières et comment les intégrer dans les différentes annexes de l'ERRD ?
  - Comment contrôler l'ERRD
  - Cas pratique et illustration : simulation de l'ERRD sur une maquette officielle
- Comment analyser l'ERRD ?
  - Qu'est-ce que le compte de résultat réalisé ?
  - Comment interpréter un tableau de la CAF, un tableau de financement, un bilan et les ratios financiers, un plan pluriannuel d'investissement ?
  - Les éléments du rapport financier
- L'affectation des résultats
  - L'affectation des résultats excédentaires
  - L'affectation des résultats déficitaires
  - La fongibilité des résultats
- Le dépôt de l'ERRD sur la plate-forme de la CNSA

#### MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Cas pratiques
- Retours d'expérience

# La réforme de la tarification et de la contractualisation dans le secteur des EHPAD

## CONTEXTE

La loi du 28 décembre 2015 relative à l'Adaptation de la Société au Vieillessement (loi ASV) et ses décrets d'application ont profondément modifié les règles de contractualisation et de tarification dans les EHPAD. La substitution progressive des Conventions tripartites au profit des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens, la tarification à la ressource des forfaits soins et dépendance, la suppression des clés de répartition 70/30 ou encore le passage à l'EPRD et à l'ERRD sont des changements essentiels qu'il est nécessaire de comprendre et de s'approprier dans le cadre de la gestion des EHPAD et des relations avec les autorités de tarification et de contrôle.

### FORMATEUR

Antoine FRAYSSE, Directeur du CREAI Pays de la Loire

### PUBLIC

Directeurs Généraux, directeurs d'établissements, DAF

### LIEU

Nantes / Rennes

### TARIFS EN INTER \*

Non Contribuant au CREAI ..... 250€  
Contribuant Volontaire au CREAI ..... 200€

### TARIFS EN INTRA : NOUS CONSULTER

*\*Conditions d'annulation : en fonction du nombre de personnes inscrites, le CREAI se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation .*

## OBJECTIFS

- Comprendre et s'approprier les nouvelles règles de tarification des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD)
- Définir les objectifs de son CPOM et négocier avec les autorités de tarification et de contrôle
- Comprendre la nouvelle procédure budgétaire

## CONTENU

- Savoir calculer les forfaits soin et dépendance
- Comprendre le dispositif de modulation des forfaits en fonction de l'activité
- Connaître les charges couvertes par les différentes sections tarifaires
- Appréhender la période de transition entre la convention tripartite et le CPOM
- Comprendre les enjeux du passage au CPOM
- Savoir constituer son dossier de contractualisation
- Appréhender le changement de paradigme dans la nouvelle procédure budgétaire
- Connaître le nouveau calendrier budgétaire
- Respecter le formalisme de la procédure budgétaire

## MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Exercices pratiques
- Echanges à partir des pratiques



# Services à domicile : enjeux de la contractualisation pluriannuelle d'objectifs et de moyens et méthodologie de mise en oeuvre

## CONTEXTE

La loi ASV offre aux services à domicile la possibilité de signer un CPOM. Après une première phase d'expérimentation et d'évaluation, cette nouvelle forme de contractualisation se déploie aujourd'hui sur les territoires.

Nouvelle organisation du service et des prises en charge, respect du cahier des charges de 2016, évolution de la tarification, ces enjeux seront alors au cœur des préoccupations des gestionnaires et des partenaires institutionnels lors de la conclusion de ces CPOM.

### FORMATEUR

Katy GIRAUD, Consultante dans le secteur médico-social

### PUBLIC

Professionnels ayant à élaborer et négocier un CPOM pour un service à domicile

### LIEU

Nantes / Rennes

### TARIFS EN INTER \*

Non Contribuant au CREA ..... 250€  
Contribuant Volontaire au CREA ..... 200€

TARIFS EN INTRA : NOUS CONSULTER

*\*Conditions d'annulation : en fonction du nombre de personnes inscrites, le CREA se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation .*

## OBJECTIFS

- Connaître le cadre réglementaire du CPOM pour les services à domicile
- Connaître le cahier des charges des services à domicile et faire le lien avec le diagnostic du CPOM
- Comprendre les enjeux et l'actualité des CPOM et de l'évolution de la tarification des SAAD

## CONTENU

- Le CPOM pour les SAAD : cadre réglementaire, calendrier, enjeux
- La méthodologie à respecter : diagnostic, fiche-objectifs, contrat
- Du côté des moyens : les différentes modalités de tarification
- La lecture critique d'une trame de CPOM : les points de vigilance
- Le suivi du CPOM et le dialogue de gestion

*Tout au long de la formation : conseils et illustrations*

## MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Echanges à partir des pratiques
- Retours d'expérience
- Illustrations : modèle de grille de diagnostic, modèle de fiche objectif, modèle de contrat

# Repenser sa communication

## CONTEXTE

Le monde contemporain nécessite d'avoir, sinon une maîtrise, au moins une bonne connaissance des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication. A l'ère des appels à projets, appels à candidatures, et du développement du travail en réseau, les professionnels des ESMS se doivent de communiquer à l'interne et à l'externe, de manière singulière et moderne, sur ce qu'ils produisent, inventent et développent.

Communiquer c'est aussi se donner plus de chance de capter des financements contributifs nécessaires au développement de nouvelles réponses. Aussi, il est important d'ajuster stratégiquement et économiquement sa communication à l'attention des bénéficiaires, des familles, des professionnels et partenaires, ainsi qu'aux médias actuels, relais incontournables avec le grand public.

### FORMATEUR

Claude BASSET, Journaliste, entrepreneur social, cadre dirigeant en établissements médico-sociaux

### PUBLIC

Cadres de Direction et chargé(e)s de communication

### LIEU

Nantes / Rennes

### TARIFS EN INTER \*

Non Contribuant au CREAL ..... 250€  
Contribuant Volontaire au CREAL ..... 200€

### TARIFS EN INTRA : NOUS CONSULTER

*\*Conditions d'annulation : en fonction du nombre de personnes inscrites, le CREAL se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation .*

## OBJECTIFS

- Mesurer les enjeux d'une communication moderne adaptée aux spécificités du secteur médico-social.
- Permettre aux participants d'avoir les clefs pour raisonner un plan de communication interne et externe congruent.
- Adopter des réflexes facilitateurs pour le Dirigeant et les cadres de Direction

## CONTENU

- Les principes de la communication
- Schéma de la communication / Les niveaux de communication / Le ciblage / Le style
- La stratégie de communication : Définition en 7 étapes
- Le mix de communication : Enjeux majeurs / se saisir des composants et nouveaux outils de communication
- Impact du numérique sur les transmissions d'informations, la formation et les collaborations
- Manager ses interactions professionnelles, la communication hiérarchique
- Penser marketing / Communication d'inspiration journalistique / Ecouter, Informer, Composer / L'écrit dans les établissements médico-sociaux
- Les réseaux sociaux, l'image et la notoriété
- La communication de crise, les règles d'or
- Utilisation inadéquate de la communication et les leviers facilitateurs

## MODALITES PEDAGOGIQUES

- Approches expérientielles et théoriques
- Mises en situation

## 4 / EVOLUTION DES POLITIQUES PUBLIQUES

---

SERAFIN-PH : Comprendre et s'appropriier la nomenclature 36

.....  
Comprendre l'évolution des politiques publiques dans le secteur du handicap 37  
.....

## 4/ EVOLUTION DES POLITIQUES PUBLIQUES

# SERAFIN-PH : Comprendre et s'approprier la nomenclature

### CONTEXTE

La nomenclature SERAFIN-PH a pour objectif final de réformer en profondeur le système actuel de tarification des établissements et services pour personnes en situation de handicap.

Toutefois, au-delà de cet objectif, la nomenclature SERAFIN-PH est un outil d'ores et déjà indispensable, dans le cadre de la signature d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens ou la réponse à un appel à projets, pour valoriser les prestations délivrées par les structures au regard des besoins des personnes en situation de handicap qu'elles accompagnent.

#### FORMATEUR

Antoine FRAYSSE, Directeur du CREAI Pays de la Loire

#### PUBLIC

Directeurs Généraux, directeurs d'établissements, Directeurs adjoints, responsables juridiques, responsables qualité

#### LIEU

Nantes / Rennes

#### TARIFS EN INTER \*

Non Contribuant au CREAI ..... 250€  
Contribuant Volontaire au CREAI ..... 200€

TARIFS EN INTRA : NOUS CONSULTER

*\*Conditions d'annulation : en fonction du nombre de personnes inscrites, le CREAI se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation .*

### OBJECTIFS

- Connaître la nouvelle nomenclature SERAFIN-PH
- Repenser son offre de prestations au regard de cette nomenclature
- S'appuyer sur la nomenclature SERAFIN-PH dans le dialogue avec les autorités de tarification et de contrôle
- Utiliser la nomenclature SERAFIN-PH dans le pilotage de sa structure

### CONTENU

- Du Rapport VACHEY-JEANNET à SERAFIN-PH : genèse d'une nouvelle nomenclature dans le secteur
- Les différentes phases de déploiement de la réforme
- Les nomenclatures des besoins, des prestations directes et indirectes
- Besoins, prestations directes et indirectes et mise en œuvre du parcours de la personne en situation de handicap sur un territoire
- Etudes de cas et simulations
- L'apport de SERAFIN-PH dans le dialogue avec les autorités

### MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Echanges à partir des pratiques
- Exercices pratiques

## 4/ EVOLUTION DES POLITIQUES PUBLIQUES

# Comprendre l'évolution des politiques publiques dans le secteur du handicap

### CONTEXTE

Le secteur de l'accompagnement des personnes en situation de handicap connaît actuellement un vent de réformes dont il peut parfois sembler difficile de comprendre l'articulation. Le déploiement des CPOM, le projet de réforme de la tarification SERAFIN-PH, la mise en œuvre de Réponse Accompagnée Pour Tous, la territorialisation des politiques publiques répondent pourtant à une logique globale d'individualisation de l'accompagnement et d'inclusion sociale de la personne en situation de handicap.

#### FORMATEUR

Antoine FRAYSSE, Directeur du CREAI Pays de la Loire  
Pascal THEBAULT, Directeur du CREAI Bretagne

#### PUBLIC

Directeurs Généraux, directeurs d'établissements, Directeurs adjoints, responsables développement, administrateurs d'associations gestionnaires ou d'usagers

#### LIEU

Nantes / Rennes

#### TARIFS EN INTER \*

Non Contribuant au CREAI ..... 250€  
Contribuant Volontaire au CREAI ..... 200€

#### TARIFS EN INTRA : NOUS CONSULTER

*\*Conditions d'annulation : en fonction du nombre de personnes inscrites, le CREAI se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation .*

### OBJECTIFS

- Connaître les évolutions récentes de la politique du handicap et ses fondements
- Comprendre l'articulation entre ses différentes réformes et leur cohérence
- Cerner les contraintes induites mais aussi les opportunités et leviers existants et à venir

### CONTENU

- L'évolution de l'approche du handicap : mise en perspective historique
- La loi de modernisation de notre système de santé : les impacts sur le secteur des personnes en situation de handicap
- SERAFIN-PH : les principes fondamentaux
- Réponse Accompagnée Pour Tous : une nouvelle organisation de la réponse aux besoins
- Développement des CPOM : les incidences sur la gestion des structures
- Stratégie quinquennale de l'évolution de l'offre : vers une société plus inclusive
- La cohérence de ces différentes réformes

### MODALITES PEDAGOGIQUES

- Exposés et présentations des grandes orientations législatives et réglementaires
- Réflexions et analyses sur l'évolution du secteur et ses enjeux
- Dossier documentaire

# **Événements institutionnels**

**Forts de la diversité de nos équipes,  
le CREAL Pays de la Loire  
et le CREAL de Bretagne  
organisent pour vous des Congrès,  
Séminaires, Journées d'étude...**



**CREAI Pays de la Loire**

BAL n°59

8 avenue des Thébaudières - CP 30406

44804 SAINT-HERBLAIN CEDEX

Mail : [info@creai-nantes.asso.fr](mailto:info@creai-nantes.asso.fr)

Tél. 02-28-01-19-19



**CREAI Bretagne**

2 B rue du Pâtis Tatelin

35700 RENNES

Mail : [accueil@creai-bretagne.org](mailto:accueil@creai-bretagne.org)

Tél. 02-99-38-04-14